

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU BAS-SAINT-LAURENT

Nom de l'installation visitée : CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SAINT-ANTONIN

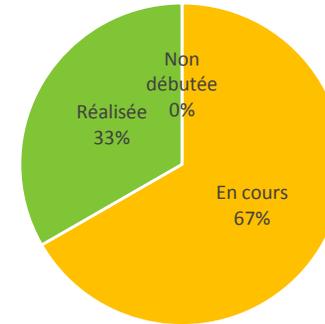
Région : Bas-Saint-Laurent

Date de la visite : 13 septembre 2016

Date de transmission au MSSS: 22 novembre 2016

1ère reddition de comptes : 13 septembre 2017

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	0	5	0	5
Les activités de la vie quotidienne dans un milieu adapté	0	3	4	7
Total	0	8	4	12

PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES STRUCTURANTES ET CONTRIBUANT À FAVORISER UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

	Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au 13 septembre 2017			Reddition de comptes au 13 septembre 2018		
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
1	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à offrir un milieu de vie de qualité tel que préconisé dans les orientations ministérielles.	31 janvier 2018		X				
2	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à améliorer la mise en place d'outils conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.	31 mars 2017		X				
3	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la continuité des interventions de l'équipe soignante.	30 janvier 2017		X				
4	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour assurer la promotion des droits des résidents.	30 Juin 2017		X				
5	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à favoriser l'expression du point de vue des résidents sur la qualité des services reçus et sur le milieu de vie.	30 juin 2017		x				

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au 13 septembre 2017			Reddition de comptes au 13 septembre 2018		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée

PARTIE 2: LE RÉSIDENT EST INTÉGRÉ DANS SON NOUVEAU MILIEU DE VIE ET RECOIT LES SOINS ET L'ASSISTANCE REQUIS LORS DE SES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE, DANS UN MILIEU ANIMÉ OÙ LES ESPACES DE VIE SONT PERSONNALISÉS, ADAPTÉS ET CHALEUREUX

6	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour valider la compréhension des renseignements transmis au résident et à ses proches lors de l'accueil.	31 mars 2017			X			
7	Le MSSS recommande que l'établissement s'assure que les pratiques concernant les soins et l'assistance répondent mieux aux besoins des résidents.	31 mars 2017		X				
8	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'offre des activités de loisir.	1 octobre 2016			X			
9	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour favoriser l'implication des proches ou des autres membres du personnel à l'animation du milieu de vie.	15 janvier 2017			X			
10	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à soutenir les bénévoles qui oeuvrent auprès des résidents.	Juin 2017		X				
11	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement afin que les lieux rappellent un milieu de vie familial.	30 septembre 2017		X				
12	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement afin que les lieux soient sécuritaires.	30 septembre 2017			X			